

**COMITE DE QUARTIER**  
du chemin de Nivelles  
soutenu par 200 riverains

Soignies, le 11 septembre 2012

chemin de Nivelles,73  
tél. 067334970

Aux candidat(e)s aux élections communales  
du 14 octobre 2012 à Soignies

Madame, Monsieur,

Nous sommes membres d'un comité de riverains qui interpelle tous les candidates et candidats aux prochaines élections communales afin de connaître leur vision en matière de logement et d'environnement pour la ville de Soignies.

Nous habitons à proximité de la Zone d'Aménagement Communale Concertée (Z.A.C.C) du chemin de Nivelles à Soignies qui a fait l'objet en juillet 2011 d'une enquête publique portant sur le Rapport Urbanistique et Environnemental (R.U.E), première étape d'un projet dont l'objectif est de créer jusqu'à 90 logements individuels et collectifs.

Nous savons que la Région Wallonne manque de logements et que la ville de Soignies est invitée à s'intégrer dans cette politique édictée par le Gouvernement Wallon. Il s'agit d'un objectif à l'horizon 2040, il n'y a donc pas urgence. Par ailleurs, il importe de se soucier du caractère semi-rural de notre entité qui fait notre fierté et que nous voulons maintenir.

Nous comprenons qu'il faille construire des logements, pour autant que l'on respecte la qualité de vie, à la fois des nouveaux arrivants et des habitants déjà installés, depuis longtemps pour certains. C'est d'ailleurs la garantie d'une bonne intégration.

Nous ne nous sommes jamais opposés au principe de construire des maisons dans cette zone d'extension d'habitat, mais nous avons le sentiment qu'à Soignies, le citoyen n'est pas entendu.

Car, des remarques au projet initial, nous en avons faites suite à l'enquête publique de juillet 2011, sans que l'on en tienne compte puisque le Conseil Communal a approuvé le 24 novembre 2011 le R.U.E. précité, document qui est actuellement à l'étude au niveau de la Région Wallonne.

**Nous sommes inquiets de l'ampleur excessive de ce projet de 90 logements qui, tel quel, aura des répercussions néfastes sur la sécurité, sur la mobilité, sur l'environnement, ainsi que sur les problèmes de voisinage.**

Nous avons proposé un peu de modération en limitant le projet à un maximum de 50 logements, ce qui fait déjà une population supplémentaire de 120 personnes et un

accroissement du parc automobile d'une centaine de 100 véhicules, alors que celui-ci est déjà saturé.

Quel est votre avis sur les problèmes d'insécurité permanente au chemin de Nivelles pour les piétons, principalement les jeunes, surtout depuis la construction des nouveaux bâtiments du CES Saint-Vincent en haut du chemin, piétons qui doivent chaque jour se faufiler entre les voitures avec le risque d'être renversés vu l'indiscipline des automobilistes et l'absence de trottoirs

Quel est votre avis sur les problèmes de mobilité, surtout depuis l'ouverture de la nouvelle route N57 qui amène un flot toujours plus grand de véhicules dont les conducteurs privilégient les routes de campagne aux routes nationales encombrées?

Quel est votre avis sur les problèmes d'environnement, essentiellement le volume des eaux usées en aval avec les risques d'inondations répétées, inondations auxquelles nous sommes déjà régulièrement confrontés?

Quel est votre avis sur le déplacement du petit ruisseau qui coule dans cette zone, impliquant l'abattage des saules séculaires et dénaturant ainsi le paysage champêtre?

Votre point de vue et vos propositions concrètes nous intéressent. Nous espérons qu'enfin, le citoyen sera entendu.

**Cela conditionnera notre vote aux élections communales d'octobre.**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération.